RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Bilan rentrée universitaire : audition du DGESIP et des responsables du CNOUS

Publié le 29 octobre 2024

Mercredi 16 octobre 2024, la commission des affaires culturelles a auditionné conjointement Olivier Ginez, directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), Bénédicte Durand, présidente du centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), et Clément Cadoret, directeur général délégué, sur le bilan de la rentrée universitaire.

Le 16 octobre 2024, la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a tenu une série d'auditions. Parmi les intervenants figuraient M. Olivier Ginez, directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), Mme Bénédicte Durand, présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), et M. Clément Cadoret, directeur général délégué du CNOUS.

Les échanges ont principalement porté sur les défis actuels et futurs de l'enseignement supérieur en France. M. Ginez a souligné l'importance de l'adaptation des programmes universitaires aux besoins du marché du travail, mettant en avant des initiatives visant à renforcer l'employabilité des diplômés. Il a également abordé les efforts pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants issus de milieux défavorisés.

Mme Durand a présenté les actions du CNOUS pour soutenir les étudiants, notamment à travers des aides financières et des services de logement. Elle a insisté sur la nécessité

d’augmenter les ressources allouées aux bourses et aux résidences universitaires pour répondre à la demande croissante.

M. Cadoret a, quant à lui, discuté des projets de modernisation des infrastructures universitaires. Il a évoqué des plans pour la rénovation des campus et l’intégration de technologies numériques dans les salles de classe afin de créer un environnement d’apprentissage plus interactif et efficace.

Les échanges ont également abordé les défis liés à la santé mentale des étudiants, avec un consensus sur la nécessité de renforcer les services de soutien psychologique dans les établissements d’enseignement supérieur.

En conclusion, cette session a mis en lumière les efforts concertés des différents acteurs pour améliorer la qualité et l’accessibilité de l’enseignement supérieur en France, tout en répondant aux besoins évolutifs des étudiants et du marché du travail.

>> Consultez la commission du 16 octobre 2024.

Source : Assemblée nationale, octobre 2024.